

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CAUSSES A L'AUBRAC

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

REUNION DU 29 OCTOBRE 2024

Date de convocation	23/10/2024
Nombre de conseillers en exercice	43
Nombre de conseillers présents	29
Votes par procuration	11
Votes exprimés	40

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à 20h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac s'est réuni à la salle des fêtes de Coussergues - PALMAS D'AVEYRON, sous la présidence de Christian NAUDAN, Président.

Présents :

BERTHOLENE : Christophe BERNIE, Christine PRESNE
CAMPAGNAC : Eliane LABEAUME
CASTELNAU DE MANDAILLES : Sandra SIELVY
GAILLAC D'AVEYRON : François LACAZE
LA CAPELLE BONANCE : Jean-Louis SANNIE
LAISSAC SEVERAC L'EGlise : David MINERVA, Mireille GALTIER, Françoise RIGAL
PALMAS D'AVEYRON : Hélène CONSTANS, Pierre TOURETTE
PIERREFICHE D'OLT : Raphael BACH
PRADES D'AUBRAC : Roger AUGUY
POMAYROLS : Christine VERLAGUET
SAINTE EULALIE D'OLT : Christian NAUDAN
SAINT GENIEZ D'OLT ET D'AUBRAC : Laurence ADAM, Bruno VEDRINE, Christine SAHUET
SAINT LAURENT D'OLT : Nathalie LAURIOL
SAINT MARTIN DE LENNE : Sébastien CROS
SAINT SATURNIN DE LENNE : Yves BIOULAC
SEVERAC D'AVEYRON : Thierry BOURREL, Mélanie BRUNET, Françoise CAPUS, Edmond GROS, Damien LAURAIN, Jérôme de LESCURE, Maryse CAZES CORBOZ
VIMENET : laurent AGATOR

Excusés avec pouvoirs :

Nathalie LACAZE qui a donné procuration à Christine PRESNE, Gérard TARAYRE qui a donné procuration à Sandra SIELVY, Olivier VALENTIN qui a donné procuration à David MINERVA, Jean-François VIDAL qui a donné procuration à Mireille GALTIER, Florence PHILIPPE qui a donné procuration à Laurence ADAM, Alain VIOLAC qui a donné procuration à Nathalie LAURIOL, Régine ROZIERE qui a donné pouvoir à Maryse CAZE CORBOZ, Jean-Marc SAHUQUET qui a donné procuration à Françoise CAPUS, Jean-Michel LADET qui a donné pouvoir à Eliane LABEAUME, André CARNAC qui a donné procuration à Edmond GROS, Marc BORIES qui a donné procuration à Christine SAHUET

Absents :

Isabelle LABRO, Jérôme LAGRIFFOUL

Absents excusés :

Hervé LADSOUS

Secrétaire de séance : Bruno VEDRINE

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 septembre 2024
2. Finances- pacte financier avec les communes
3. Finances- fonds de concours PALMAS D'AVEYRON
4. Plan local d'urbanisme intercommunal- assistance d'Aveyron ingénierie- convention
5. Economie- ZAE des Marteliez IV- desserte électrique convention avec le SIEDA
6. Economie- ZAE de Roumagnac- desserte électrique- convention avec le SIEDA
7. Economie - ZAE des Martéliez II- raccordement électrique - convention de servitude au profit d'ENEDIS
8. Voirie- prestation pour la commune de SAINT CHELY d'AUBRAC - convention
9. Déchets- enlèvement et traitement des déchets de l'aire de l'Aveyron- convention - avenant1
10. Déchets- collectes des assimilés aux déchets ménagers RD888- convention avec le département
11. Déchets- transports et traitement des déchets de déchèterie - transfert de la compétence
12. Infrastructures sportives - restitution d'une tondeuse
13. Bâtiments- pacte bois construction occitanie - signature
14. Questions diverses

Fait et délibéré à Coussergues- PALMAS D'AVEYRON
Le 29/10/2024

Le Président
Christian NAUDAN

Certifié exécutoire
Par transmission au contrôle de légalité le